

› Gestion des ressources humaines

Objectifs

- Expliquer la structure actuelle de la fonction publique, les différents changements survenus depuis plusieurs années et le rôle joué par la GRH dans ces différents changements.
- Définir une compétence et déterminer les différents moyens pour implanter un système de gestion des compétences.
- Expliquer l'importance de développer une stratégie de communication (supports, communication inter/externe).
- Expliquer les « origines » de la mise en place d'un système d'évaluation dans la fonction publique (RGB, Pacte) et les étapes pour la mise en place d'un processus d'évaluation.
- Identifier la place et le rôle de la formation dans les matières RH : analyser les besoins, de formation, plan de formation.
- Identifier le cadre légal en matière de charge psychosociale (loi sur le bien-être au travail) : violence et harcèlement moral et sexuel au travail, stress, prévention et gestion des assuétudes.
- Etablir des liens entre les différentes matières RH : évaluation, formation, recrutement, intégration, description de fonctions, communication, motivation, égalité des chances, absentéisme.
- Justifier l'importance du processus de transfert de compétences (fin de carrière, départ, mobilité, tutorat).

Connaissances préalables

2 → des connaissances approfondies dans la matière sont recommandées.

Cours conseillé.s au préalable :

- Législations sociale.
 - Gestion administrative du personnel.

Volume horaire

25 heures.

Type de cours

Cours dispensés en soirée et en e-learning.

Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.

Gestionnaires de formations

Sabine Duveau
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb
@hainaut.be

